Réunion du 08 novembre 2023





Mobilité 2024

Calendrier du mouvement général

BO du 24 août 2023

Saisie des vœux

du lundi 6 au lundi 27 novembre 2023 inclus Phase 1, mardi 9 avril 2024

postes de chefs

 $\begin{array}{c} chef \longrightarrow chef \\ adjoint \longrightarrow chef \end{array}$

Phase 2, mardi 4 juin 2024

postes d'adjoint et ajustements sur poste de chef Phase 3, vendredi 5 juillet 2024

ajustement

mouvement sur postes de chef d'établissement... et adjoint



Mouvement dématériailisé: tout se passe sur COLIBRI

Mouvements spécifiques

BO du 24 août 2023

Calendriers spécifiques

Dossiers papiers (annexe c) Liste des postes sur

la PEP

Recrutement sur profil

Examen prioritaire des dossiers

Phase 0

Mouvement COM & Etranger

Mouvement REP+, EREA, ERPD Parution des affectations lors du mouvement général



proposition d'affectation le 08 mars 2024

Examen prioritaire: chef qui demande poste d'adjoint

snp den

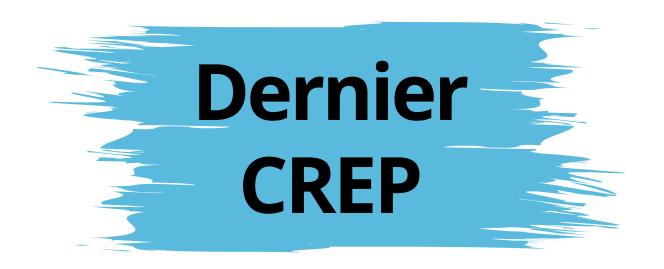
Constitution du dossier sur Colibri





Lettre de motivation

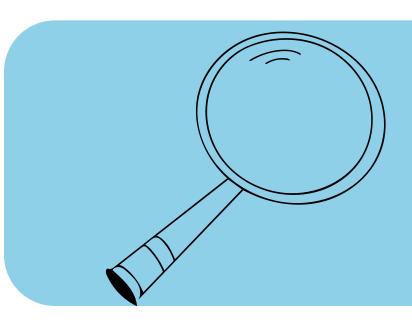




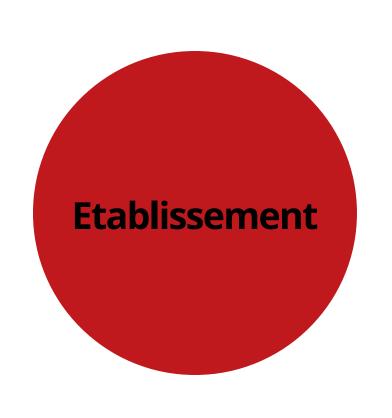


Voeux initiaux du 06 au 27 novembre 2024 snp





10 vœux de chefs et/ou
10 vœux d'adjoints



Commune

Grpt. de commune

Département

Académie

Catégorie financière

Collège Lycée

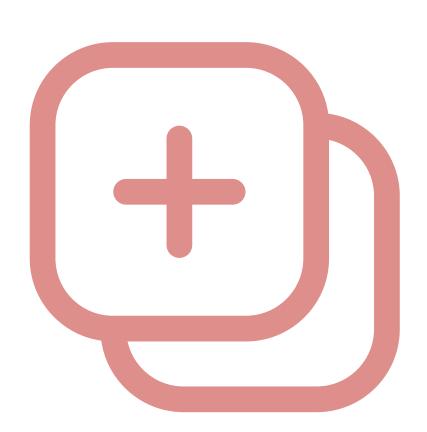
Logé ou non

Extension des voeux



Période d'extension avant chaque phase du mouvement

Pour chaque période d'extansion: 5 vœux chefs et/ou 5 vœux adjoints possibles



- 1 Vendredi 2 février au mardi 13 février 2024
- 2) Jeudi 18 avril au mercredi 24 avril 2024
- (3) Jeudi 13 juin au mardi 18 juin 2024

Examen des candidatures



Du 09 au 17 janvier 2024 prise de connaissance du CREM sur Colibri

Compte Rendu d'Entretien de Mobilité

Lettres codes
F Favorable
D et C Défavorable
M Stabilité



Catégories financières maximales



Niveaux de compétences

Pour chacun des 4 domaines:

1 à améliorer à 4 Excellent +5 Niveau 5 Exceptionnel



Appréciation littérale



Lettre M:

Demande de dérogation à la clause de stabilité, parution le **1er février 2024**

Recours possible auprès de la rectrice Accompagnement par les Commissaires paritaires académiques

Qui peut participer?



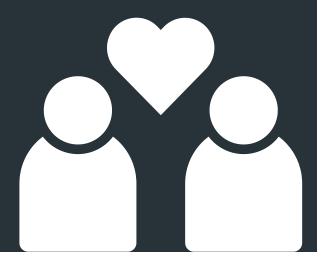
OBLIGATION DE STABILITÉ DANS LE POSTE

-Règle des 3 ans sinon lettre M

CONDITIONS DÉROGATOIRES (justificatifs nécessaires)

- -Personne handicapée
- -Rapprochement de conjoint
- -CIMM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion)
- -Jugement de garde alternée
- -Régularisation de délégation rectorale (AFA)

Rapprochement de conjoint

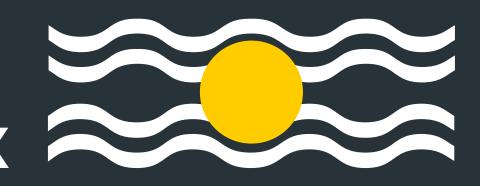


- Résidence professionnelle du conjoint
 - Trajet supérieur à 1h30 (Mappy)



- Voeux témoignant d'une évidente volonté de rapprochement
- Voeux identiques au poste occupé (fonction, type, catégorie)
- Zone géographique : département de la résidence professionnelle du conjoint

CIMM Les Centres d'Intérêts Matériels et Moraux 🙃





• Départements concernés : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion.

Conditions

- Critères
- Nombreuses pièces justificatives à fournir

Mobilité obligatoire



- RÈGLE DES 9 ANS
 - -Obligation de participer au mouvement dès la 7e année
 - -Dérogation possible (intérêt du service ou 4 postes et plus) mais jamais garantie
 - -Notification de la décision ministérielle sur Colibri
 - Dérogation accordée pour 1 an

Logique des voeux et stratégie



- Les voeux initiaux resteront prioritaires
- Ordre décroissant (catégorie financière, typologie, lisibilité des voeux)



- Soigner les 3 premiers vœux
- Nécessité d'élargir sans attendre l'ajustement
- Chaque vœu vous engage à prendre le poste
- Pendant les périodes d'ajustement possibilité de supprimer des voeux initiaux, <u>mais pas d'en modifier l'ordre</u>

Situations particulières



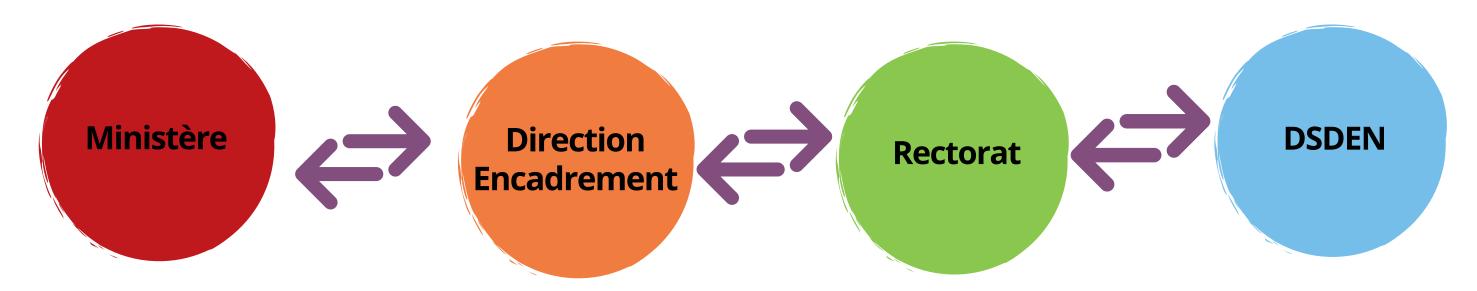
- Mesure de carte scolaire : priorité sur des voeux de même catégorie et à proximité de l'affectation précédente.
- Clause de sauvegarde (déclassement)

Comment se fait le mouvement?

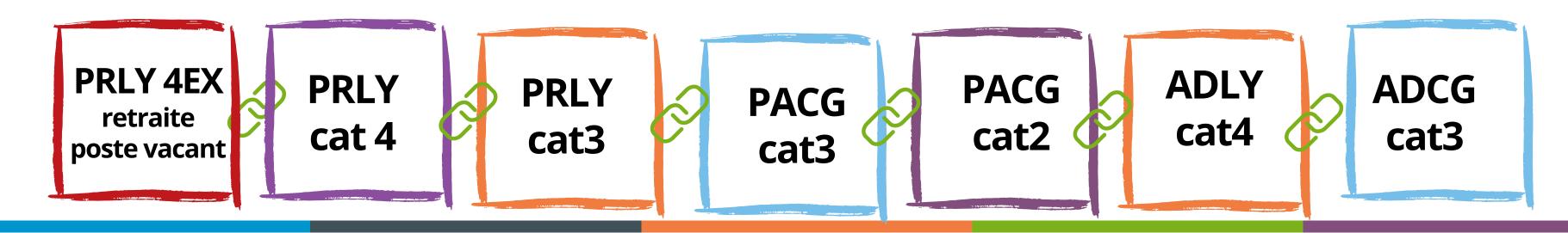
snp den union

Lignes directrices de gestion, fixées au BO

Echanges entre les services



Construction de chaînes



Conseils de formulation des voeux





- Ne demander que ce que l'on souhaite
- Hiérarchiser ses demandes
- Regrouper ses demandes par académie
- Eviter les demandes multi-académiques
- Voeux précis/voeux larges
- Faire une demande lisible par la centrale : se servir de la lettre de motivation dans Colibris (1 page maxi)
- Si la DE appelle pour proposer un voeu, se décider rapidement

Important voire capital





- Rôle prépondérant de l'évaluation
- Rendez-vous institutionnel (DASEN ou DAASEN) qui se prépare
- Importance de l'évaluation prospective CREM (contestation possible en CAPA)
- Importance des lettres codes (contestation possible en CAPA)
- L'après mouvement : les recours et révisions d'affectation

Etre accompagné par le SNPDEN-UNSA





Etre syndiqué

- Déposer la copie de son dossier sur la plateforme nationale du SNPDEN-UNSA en janvier
- Accompagnement académique et national
- Tenir informé le membre du GRAC qui suit votre dossier de toute modification (extension, suppression de voeux...)
- Transmettre au SNPDEN-UNSA son résultat d'affectation ou non
- De nombreuses ressources sont disponibles sur le site, espace adhérents

Les ressources du site (tout y est!)

Par mesure de sécurité, définissez une adresse mail de secours dans votre profil. Mettre à jour mon adresse mail de secours

MOBILITÉ

Accueil » Mobilité





















Posez vos questions Le forum est là pour partager vos interrogations et trouver des réponses à toutes vos questions.



Besoin d'assistance? Bénéficiez d'une plateforme d'écoute et de conseil juridique adaptée à vos besoins.

Coordonnées des élu(e)s: ESN, SA, SD, CP